

InfoSolidaires



Information syndicale Mars 2021 - N° 128

CONSEIL SOUS PRESSION : ATTENTION DANGER

Depuis des mois des élu-e-s **Solidaires Informatique** – mais aussi des élu.es d'autres organisations syndicales – remontent à la direction des alertes graves concernant le **Conseil** chez Sopra Steria.

En effet, malgré la fameuse promesse collaborateur – le magnifique Collaborateur-Centric – et le non-moins mirifique Collab-Wishes, la réalité au Conseil est toute autre.

Les salarié-e-s (car ce sont bien des salarié-e-s et non pas des collaborateurs) sont soumis pour nombre d'entre eux à une pression toujours grandissante de l'entreprise, en particulier pour les collègues des verticaux **Banque** et **Défense & Sécurité**.

Lors du dernier CSE Sopra Steria, vos élu-e-s **Solidaires** ont longuement expliqué leurs inquiétudes. Celles-ci sont restées sans réponse de la direction.

Nous avons donc décidé de déclencher une réunion extraordinaire constatant les faits suivants :

- Une surreprésentation de **malaises** dans les déclarations d'accidents de travail.
- Des témoignages de collègues relatant des **relations** très difficiles avec le management : pression à la production, dénigrement public, ...
- L'**interdiction de déclarer** leurs heures de travail, parce qu'ils sont « Consultants ».
- Des **appels** et textos à toute heure du jour, de la nuit ou du week-end pour obtenir des réponses au plus vite de leur management.
- Une application du **télétravail** dans le cadre de la crise COVID largement **en-deçà** du reste du Groupe Sopra Steria et des préconisations du gouvernement.
- Des **licenciements** largement supérieurs à la moyenne avec des motifs personnels pour le moins étonnants voire fallacieux (incompétence soudaine avec plus de 5 ans d'ancienneté, pseudo refus de mission, etc.).

Cette demande de réunion, soutenue uniquement par les syndicats minoritaires au CSE, a été acceptée (par obligation légale) par la direction.

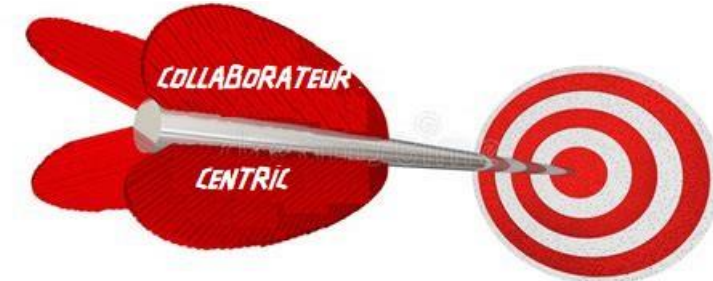
Celle-ci doit nous permettre de faire sortir le Conseil du dysfonctionnement « spécial consultant » de Sopra Steria.

ATTENTION MOTS BARRIERES POUR LA DIRECTION-TRAID-UNION : Les risques psycho-sociaux de ce « fer de lance » de l'entreprise doivent cesser.

Salarié-e-s, Consultant-e-s ou Développeur-se-s, nous ne devons pas sacrifier notre vie pour engraisser les actionnaires.

MARQUEURS DE LA PROMESSE COLLABORATEUR

L'humain au centre



Vos contacts à Sopra HR Software :

Julien Ciry (DS et CSE)	06.61.01.95.24	Nantes
Nadine Stéphant (DS et CSE)	06.13.06.01.52	Paris
Shakir Simrick (CSE)	07.89.50.58.51	Paris
Brigitte Gratecap (CSE)	06.81.75.05.65	Paris
Laurent Leroux (CSE)	06.86.43.93.34	Paris / Lille
Catherine Charnassé-Foucault (CSE)	01.57.00.04.10	Paris

Vos contacts à Sopra Steria I2S :

Simon Bozic (CSE)	06.66.35.72.43	Roanne
----------------------------	----------------	--------

Vos contacts à Sopra Steria Group :

Raphaëlle Collin (CSE)	07.84.05.30.31	Toulouse
Alain Chazalon (CSE)	06.75.28.23.10	Lyon
Sylvie Doussaint (CSE)	06.31.41.35.83	Bordeaux
Pascale Nahmias (CSE)	02.40.85.84.84	Nantes
Arnaud Landais (CSE)	06.72.54.24.61	Nantes
Nathalie Couillet (DS et CSE)	06.88.17.27.09	Aix
Dominique Vitali-Louzai (CSE)	04.72.18.48.22	Lyon
Eric Rigaud (CSE)	06.08.68.33.87	Aix
Christine Dupont (RS au CSE)		Pau
Arnaud Deshayes (DS)	06.62.50.92.85	Nantes
Michel Guillaume (DS)	05.34.56.70.66	Toulouse
Marie-Claude Kukla (DS)	06.17.39.12.00	Toulouse
Mohammed Ghoufraoui (DS)	07.61.16.33.30	Nantes
Thierry Fétas (DS)	06.49.75.08.41	Aix
Sandrine Ceccoli (DS)	ceccoli.steria@gmail.com	Montpellier



L'information syndicale de **SOLIDAIRES INFORMATIQUE**
UES Sopra Steria - mars 2021 - p 1/4
soprasteria@solidairesinformatique.org

INSCRIPTION NEWSLETTER :
diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org



Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

COVID-19 & CYBERATTAQUE

SALARIÉ-E-S ET ACTIONNAIRES N'ONT PAS LES MÊMES DÉFENSES IMMUNITAIRES

2020 serait une année difficile, nous le savions. Entre virus organique et numérique, nos défenses furent mises à rude épreuve. Dans le communiqué de presse du 26 février la direction confirme : « *la pandémie de COVID-19 et la cyberattaque ont eu un impact négatif sur l'activité* ». Le résultat net est à 106,8 M€, le chiffre d'affaire à -3,9%.

La direction en appela à la solidarité et à la responsabilité de tou-te-s : Les actionnaires attendraient, les dividendes 2019 (49 M€) seraient gelés (pour pouvoir prétendre aux aides de l'État). Les salarié-e-s étaient invités à poser leurs congés en fonction des besoins de l'entreprise. Certain-e-s ont travaillé sans compter leurs heures et ont eu la « délicatesse » de ne pas les saisir toutes.

Comment récompenser tant d'implication, de solidarité, de conscience professionnelle ?

Les retours seraient-ils à la hauteur des efforts consentis, des sacrifices ?

Celles et ceux qui produisent la richesse et permettent à l'entreprise de tenir son rang sur le marché seraient-ils et elles remerciés ? Voyons :

- les actionnaires recevront 2€ par action, soit un total de 41M€ (38% du résultat net ; 38M€ en 2019, 49M€ en 2018)
- la sélectivité des salarié-e-s augmenté-e-s est en chute libre à 30% (66% en 2020, 57% en 2019 et 56% en 2018)

MORALITÉ : Quelles que soient les circonstances, quand le salarié transpire, c'est toujours à l'actionnaire que l'entreprise offre à boire.

FRAIS DE DÉPLACEMENT : NUITÉES AU RABAIS

Au sujet du remboursement des nuitées en déplacement, les années passent mais on ne s'y fait toujours pas : **plus le déplacement est long et moins l'entreprise prend soin de vous**. Plus longtemps vous sacrifiez votre vie privée, vos enfants, votre famille, vos amis, vos activités sociales, sportives, culturelles, associatives en tout genre, plus l'entreprise semble se désintéresser de vos conditions de (sur)vie en mission, loin de chez vous.

Champ d'application	Missions de moins de 10 jours	Missions de 10 à 90 jours	Missions de 3 à 24 mois
Paris	150 €	110 €	70 €
Grandes villes de province	120 €	90 €	70 €
Province	90 €	80 €	70 €

Si pour un déplacement de moins de 10 jours, quand votre équilibre familial n'est pas encore en danger, elle vous offre le confort d'un hôtel d'une qualité correcte au regard de toutes ces heures de vie privée offertes gratuitement à votre employeur, dès que la mission s'éternise, se prolonge, mettant alors en péril, peut-être, votre famille, la pérennité des activités qui

faisaient votre vie, usant votre santé, entamant votre motivation, elle serre la vis et vous contraint au déclassement. Cette vie, que vous lui offrez sans compter, se déprécie. Peut lui chaut que l'éloignement dans la durée soit de plus en plus difficile à supporter, elle vous retire des étoiles – à terme il ne vous restera que le choix de dormir à la belle. Avec les prestations hôtelières vous perdez son estime.

L'argument de la direction manque de courage : **C'est l'URSSAF qui nous oblige !!**

Pourtant, quand on réclame l'alignement du barème de remboursements des indemnités kilométriques sur les plafonds URSSAF, celle-ci ne semble plus obliger l'employeur à rien, elle ne fait plus que préconiser, proposer. Allez comprendre ! Nous ne comprenons que trop bien !

Plus on donne aux ingrats, moins ils goûtent le prix des sacrifices consentis. Soyez avare de votre temps, ne le donnez plus sans compter. Plus il sera rare, plus il aura de prix (ça vaut aussi pour les heures supplémentaires).

Retraite complémentaire : des erreurs

Des **erreurs** de déclaration sur les points de retraite ont été découvertes. Il semble que l'erreur concerne l'année 2019, mais un petit contrôle sur les autres années n'est pas inutile.

Êtes-vous concerné-e ?

Pour le savoir, retrouvez notre analyse complète sur notre site : **clik!**



L'information syndicale de **SOLIDAIRES INFORMATIQUE**
UES Sopra Steria - mars 2021 - p 2/4
soprasteria@solidairesinformatique.org

INSCRIPTION NEWSLETTER :
diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org



Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

GRÈVE FÉMINISTE : PAS QUE LE 8 MARS

Depuis plusieurs années, **Solidaires** porte le mot d'ordre de « grève féministe » pour le 8 mars. Deux dimensions du « travail » sont en cause lorsque l'on parle de grève féministe :

1 Le travail salarié : en France les femmes ont rejoint les hommes en terme de taux d'activité, mais des différences persistent : différences de salaire surtout dans les métiers moins rémunérés (santé, éducation, soins...), différences d'évolution de carrière, majorité de femmes dans le travail précaire et les temps partiels et au final une différence de montant de retraite de près de 40 %.

2 Le « travail » invisible, c'est-à-dire le travail domestique : les femmes ont encore en charge majoritairement les tâches ménagères et le soin, l'éducation des enfants. Les inégalités qu'elles subissent sont liées à un rapport de domination qui couvre toutes les situations de vie : leur place dans la société, leur place en tant qu'êtres sexués, leur place au travail...

ON VEUT MAINTENANT
L'égalité salariale,
une revalorisation salariale
et une revalorisation
de carrière pour les métiers
les plus féminisés !



« Grève féministe » : un slogan politique qui renvoie au système patriarcal

Les femmes sont appelées à cesser le travail, les soins, les tâches domestiques, les études et la consommation, pour obtenir l'égalité qu'elles n'ont pas. La « grève féministe » est une grève « par » les femmes et « pour » les femmes, ce qui n'exclut pas des alliés : les hommes conscients !

Trois caractéristiques des mouvements de lutte des femmes :

1 L'importance du contexte et de la dimension internationale : accélération des régressions des droits des femmes (avortement...) accompagnées des montées de l'extrême droite partout. **Solidaires fait le lien avec les militantes syndicales engagées dans ces luttes au sein du réseau syndical international !**

2 L'ampleur des mobilisations et leur continuité sur toute l'année dépassent parfois celles des mobilisations sociales « classiques ». Là où le 8 mars est d'ampleur, il faut pointer la continuité des luttes féministes dans le temps ! **Solidaires se mobilise toute l'année sur les questions féministes et les inclut dans ses revendications et luttes quotidiennes.**

3 La force collective et émancipatrice des femmes : leur capacité à s'opposer et à mener les combats même si ces luttes ne sont pas forcément victorieuses dans l'immédiat. **Solidaires initie, soutient et « visible » ces luttes, qui répondent aux enjeux de renouvellement du syndicalisme.**

« Leadership au Féminin »

La direction veut mettre en place des formations « **Management au féminin** » et « **Boost her** », **Solidaires Informatique** et d'autres élu-e-s s'interrogent sur la vision que la direction a des femmes au travail.

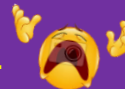
Il semblerait que celles-ci aient besoin d'être formées au « leadership », à la prise de responsabilité, à assumer le management, ce qui ne serait pas naturel chez elles (mais chez les hommes si) et que c'est pour cela qu'on ne peut pas leur confier aussi facilement des responsabilités qu'à leurs collègues masculins (traduction : c'est de leur faute)

Les élu.es **Solidaires Informatique**, et d'autres, font remarquer en l'occurrence que ce sont plutôt des formations pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes de genre, qu'il faudrait faire suivre aux hommes qui ont la responsabilité, notamment, de promouvoir et de confier des responsabilités.

Réactions :



Messieurs les élus Traid-Union-S3I s'opposent violemment aux « discriminations faites aux hommes »... et Mesdames les élues Traid-Union, elles, se taisent.



L'information syndicale de **SOLIDAIRES INFORMATIQUE**
UES Sopra Steria - mars 2021 - p 3/4
soprasteria@solidairesinformatique.org

INSCRIPTION NEWSLETTER :
diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org



Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

SOPRA HR SOFTWARE

C'EST QUOI CES NÉGOS ?

Que s'est-il passé aux négos Sopra HR Software ?

NÉGOCIATIONS TÉLÉTRAVAIL : une négociation de bon sens ... unique

Comme nous le dénonçons il y a quelques semaines, la négociation sur le télétravail pérenne tourne à la mascarade !

Dénaturation...

Lors des réunions de négociation, la direction n'a joué qu'un rôle de figurant, de réceptacle (en classement vertical...) des demandes des syndicats... et n'a proposé aucun projet.

Solidaires Informatique a demandé le montant des économies réalisées sur les frais de déplacement, sur les frais d'électricité et d'eau sur les sites, sur les économies de m² en flex-office après déménagement... Des données indispensables à une négociation sérieuse et « raisonnable », sur la base d'éléments chiffrés. Les économies réalisées doivent être partagées avec les salarié.es en les réintégrant dans des moyens dédiés au télétravail.

Mais la direction n'a fourni aucune information... et – pire – a arrêté la négociation pour attendre que tout le monde soit à l'abri de la Covid avec un vaccin **et** que le déménagement parisien ait éclairci l'horizon... De qui se moque la direction ? De **vous** !

De **vous**, car elle souhaite réduire les espaces de travail (mise en place du flex-office lors du déménagement) et donc utiliser le télétravail pour réduire ses charges locatives. Au final, la direction va garder la main sur TOUTES les décisions, y compris celles concernant la qualité de vie au travail et en télétravail...

Déloyauté...

De **vous** encore, car si elle remonte la négociation sur l'UES, elle vous prive de la représentation que vous nous avez donnée aux élections professionnelles de SHRS... Ainsi, **Solidaires Informatique** ne pourra plus négocier pour **vous** (ni la CFTC et la CFE-CGC).

Croyez-vous que TU et la CFDT, surtout présents à Sopra Steria, vont défendre dans l'UES vos intérêts et nos spécificités liées au métier progiciel qu'ils ne connaissent pas ? Ils savent à peine que nous existons et nous considèrent comme des nanti.es ! Tout accord éventuellement signé à l'UES se ferait donc grâce à des syndicats minoritaires sur SHRS !

Dépossession... et mépris !

Pour garantir aux salarié.es SHRS une représentativité réaliste, au-delà des dispositions légales, la délégation **Solidaires Informatique** revendique que ses demandes soient entendues et respectées :

- **Garantir la continuité des échanges entre les salarié.es et les IRP** via l'autorisation du mailing, aujourd'hui interdit à vos élu.es et représentant.es,
- **Garantir l'absence totale de surveillance** des salarié.e-s en télétravail,

- **Rembourser les frais engagés dans le cadre établi par l'URSSAF**, à savoir 10 € par jour de télétravail hebdomadaire (soit jusqu'à 50 € par mois...) au lieu des 15 € mensuels actuels,
- **Rehausser le montant des frais mobiliers remboursés à 360 euros**, afin de vous permettre de vous équiper avec des matériels aux normes professionnelles en vigueur,
- **Rembourser les équipements mobiliers acquis avant accord**,
- **Verser un forfait exceptionnel de 100 euros au titre des frais immatériels engagés de manière contrainte par les salarié.es** dès le premier confinement,
- **Encadrer toutes les situations dans un seul et même accord** (télétravail régulier, ponctuel, exceptionnel lié à une pandémie...) afin de sortir des « accords exceptionnels » négociés à la hâte,
- ...

En savoir plus...

Notre site Web dédié Sopra HR Software



[Ou cliquez ici](#)



L'information syndicale de **SOLIDAIRES INFORMATIQUE**
UES Sopra Steria - mars 2021 - p 4/4
soprasteria@solidairesinformatique.org
INSCRIPTION NEWSLETTER :
diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org



Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires